

7. Institutions et manifestations sportives et culturelles

7.1 Présentation des principales composantes du domaine «sport et culture»

La présente partie analyse (*chapitre 7.2*), *l'impact économique des hôtes* qui assistent à une manifestation sportive ou culturelle, ou visitent une institution du même ordre durant leur séjour dans le canton de Vaud; des hôtes appelés *touristes sportifs et culturels* (pour la définition, cf. partie 2).¹ Pour ce faire, l'étude prend en compte non seulement les dépenses de ces hôtes dans ce type de manifestations ou d'institutions, mais également la part imputable *au sport et à la culture* dans l'ensemble des dépenses (restauration, hébergement, etc.). De plus, la *valeur ajoutée* et *l'emploi* touristiques directement imputables au sport et à la culture sont établis sur la base de la demande des hôtes.

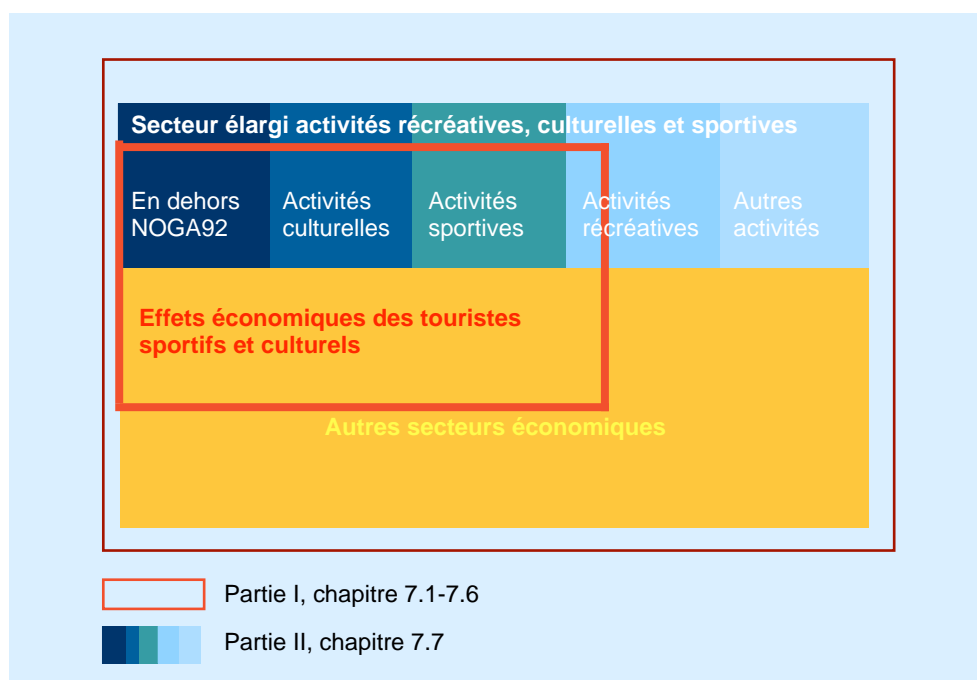
Dans une *deuxième partie* (*chapitre 7.3*), le secteur économique (élargi) activités récréatives, culturelles et sportives est analysé plus précisément sous l'angle de l'offre.² Le *chiffre d'affaires total*, la *valeur ajoutée brute* et *l'emploi* de cette activité sont présentés pour le canton de Vaud et ses cinq régions (point 7.3.1), ce qui permet, par la suite, de déterminer la contribution du tourisme à ces mesures économiques (point 7.3.2).

L'illustration 86 présente schématiquement les principales composantes du domaine «sport et culture». Sur fond bleu, le secteur économique élargi *activités récréatives, culturelles et sportives* est divisé en cinq catégories thématiques: activités culturelles, activités sportives, activités récréatives, autres activités et enfin activités non répertoriées par la classification NOGA². Les différents domaines économiques rangés sous ces catégories sont présentés en détail dans l'illustration 97. La partie en jaune symbolise tous les autres secteurs économiques. Les effets déclenchés par les touristes sportifs et culturels sont encadrés en rouge et relèvent non seulement des activités récréatives, culturelles et sportives (entrées, souvenirs, etc.), mais également d'activités liées à d'autres secteurs économiques comme l'hébergement, la restauration ou les transports.

¹ Les sportifs individuels comme les skieurs, les personnes pratiquant le ski de fond ou le VTT sans prendre part à des manifestations organisées, de même que ceux qui suivent les cours d'écoles de ski ou d'autres sports, n'appartiennent pas à la catégorie des touristes sportifs ou culturels selon la définition présentée dans la partie 2. Par contre, les personnes visitant les institutions sportives en dépendent.

² Le secteur économique activités récréatives, culturelles et sportives (NOGA92) est complété ici par des activités associées au sport et à la culture, mais qui ne sont pas répertoriées sous 92 dans la liste de l'OFS.

Illustration 86: aperçu schématique des principales composantes du domaine «sport et culture»



Source: représentation Rütter + Partner

7.2 Demande, valeur ajoutée et emploi touristiques imputables au sport et à la culture

7.2.1 Méthodologie

Nombre de visiteurs et entrées

Sur la base des adresses et des données de l'Etat de Vaud, de l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV) et des organisations touristiques locales, une liste de toutes les institutions et manifestations déterminantes a été dressée pour l'été 2002 et l'hiver 2002/03. *Le nombre de participants, de spectateurs et d'entrées* a été établi par sondages auprès des organisateurs d'événements et des institutions concernées. Là où aucune donnée n'était disponible, les entrées ont été estimées en collaboration avec les associations touristiques locales.

Parts des hôtes

Dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des hôtes, les principales manifestations et institutions ont été visitées par les enquêteurs où un nombre représentatif de spectateurs / visiteurs a été pris en compte. Ces derniers ont été classés en *autochtones* ou en *hôtes (touristes sportifs et culturels)*.³ Un grand nombre d'institutions culturelles ont procédé elles-mêmes à la classification de leurs hôtes.

³ Méthode d'enquête au moyen de listes à cocher, voir points 4.1.1 et 5.1.1.

Fréquences des hôtes imputables au sport et à la culture

Toutes les fréquences (et dépenses) des touristes identifiés comme sportifs ou amateurs de culture ne peuvent être considérées comme relevant du sport ou de la culture. La valeur de cette part dépend notamment de l'importance accordée par l'hôte à la manifestation ou à l'institution concernée dans sa *décision de se rendre dans la région*⁴.

Le nombre d'hôtes enregistré à une manifestation ou dans une institution est ensuite multiplié par le nombre moyen de jours de séjour dans une région déterminée et pondéré par le *facteur événementiel moyen de la manifestation ou de l'institution en question*. Ce calcul donne le nombre de fréquences des hôtes relevant du sport ou de la culture.

Voici deux exemples en guise d'illustration:

- Un hôte hébergé dans l'*Arc lémanique* indique que la manifestation à laquelle il assiste obtient, quant à sa décision de se rendre dans la région, la valeur 2 sur une échelle à 4 niveaux. Il en résulte un facteur événementiel de $(4-2)/3=0.666$. La durée moyenne de séjour du touriste sportif ou culturel hébergé étant de 4 jours, le calcul attribue donc à l'hôte 2.7 fréquences relevant du sport ou de la culture.
- Un excursionniste qui indique dans l'échelle susmentionnée le niveau 3 se voit décompter de la même façon 0.33 fréquences $(1(4-3)/3)$.

Demande touristique imputable au sport et à la culture

Pour extrapoler la demande touristique relevant du sport ou de la culture, l'étude se base sur les dépenses journalières moyennes de tous les hôtes. Celles-ci sont multipliées par les fréquences imputables au sport et à la culture. Cette démarche se justifie, car les dépenses journalières des touristes sportifs et culturels ne s'écartent pas de façon significative des dépenses moyennes de tous les hôtes (cf. chapitre 5.4).

- L'hôte hébergé, évoqué dans l'exemple précédent, dépense en moyenne 150 CHF par jour. Multiplié par sa fréquence (imputable au sport ou à la culture) de 2.7 nuitées, une demande sportive ou culturelle de 405 CHF est ainsi obtenue. Quant à l'excursionniste, parmi ses dépenses journalières moyennes chiffrées à 62 CHF, un tiers, soit 21 CHF, est pris en compte dans l'extrapolation régionale relevant du sport ou de la culture.

Valeur ajoutée et emploi touristiques imputables au sport et à la culture

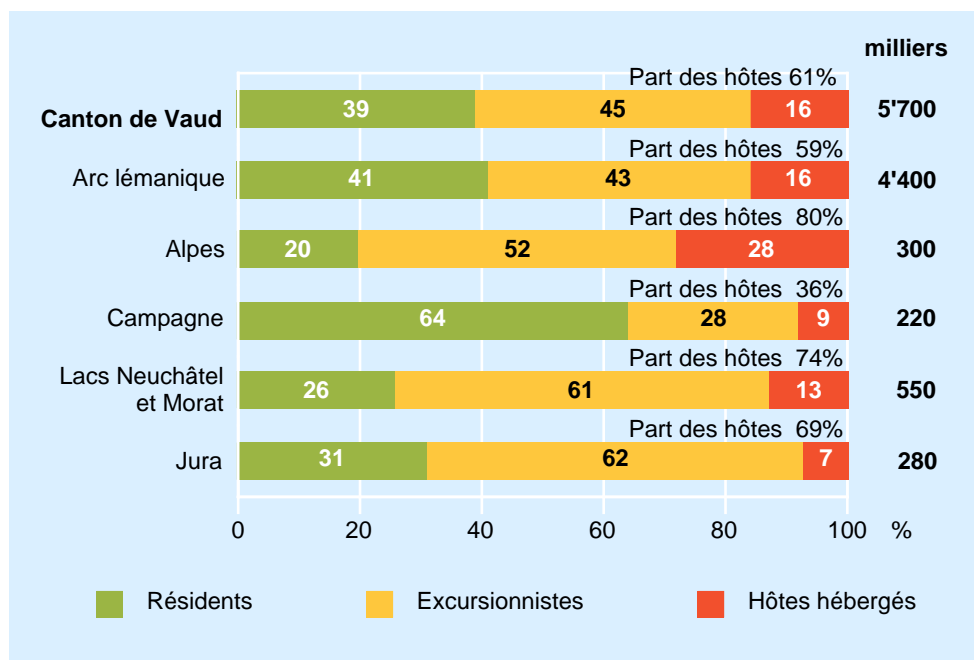
La valeur ajoutée et l'emploi touristiques attribuables au sport et à la culture sont calculés en partant de la demande touristique (brute) précédemment décrite.

⁴ Pour la définition du facteur événementiel cf. partie 2.

7.2.2 Nombre d'entrées aux manifestations et institutions sportives ou culturelles

Dans le canton de Vaud, environ 5.7 *mio de* personnes ayant assisté à une manifestation sportive ou culturelle ou visité une institution du même ordre ont été recensés durant l'année 2002/03. Parmi ces adeptes de sport et culture, 61% (3.5 *mio*) sont des *hôtes*, dont 2.6 *mio* d'excursionnistes (45%) et un peu moins d'un *mio* (16%) d'hôtes hébergés (illustration 87).

Illustration 87: Nombre d'entrées aux manifestations et institutions sportives ou culturelles par catégorie de personnes, canton de Vaud, 2002/03



Source: enquête auprès de prestataires sportifs ou culturels.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

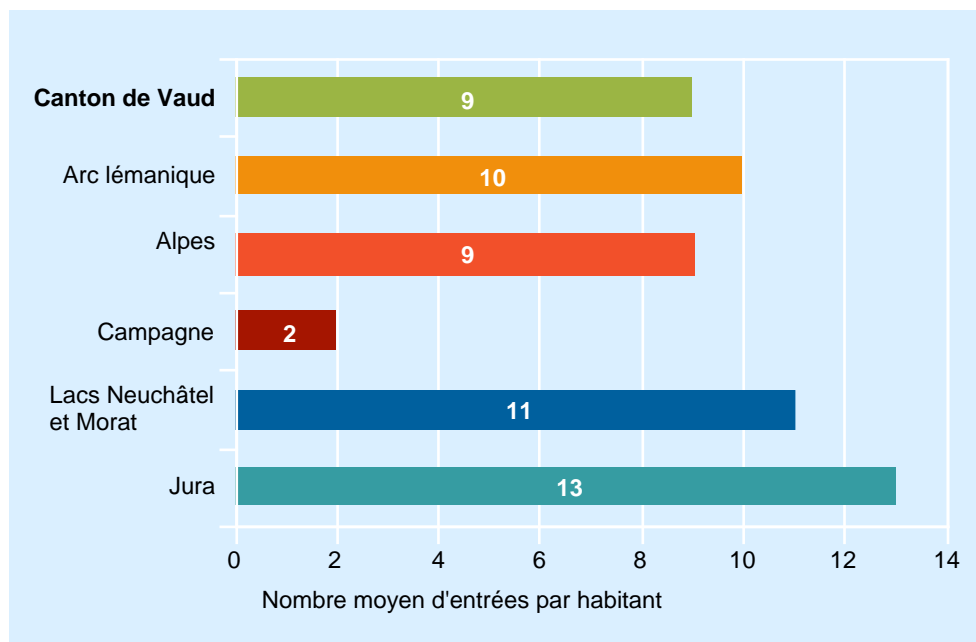
- Les Alpes enregistrent la part de touristes sportifs et culturels la plus élevée (80%), une part suivie de celles des régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (74%) et *Jura* (69%). Dans l'*Arc lémanique*, qui, avec environ 4.4 *mio* de visiteurs, attire le plus grand nombre d'amateurs de sport et de culture, 59% des visiteurs sont des hôtes. Dans la région *Campagne* par contre, cette tendance s'inverse puisque plus de 60% d'entre eux sont des autochtones.
- Parmi les touristes sportifs et culturels, le nombre d'excursionnistes est dans toutes les régions nettement plus élevé que le nombre d'hôtes hébergés.

Par rapport au nombre d'habitants, 9 entrées à une manifestation ou une institution sportive ou culturelle sont comptabilisées par année dans le canton de Vaud (illustration 88).

- La part la plus basse se trouve en *Campagne* (2 entrées), l'offre en manifestations et en institutions étant dans cette région plus faible que dans les autres régions du canton. Aussi bien les habitants que les hôtes de la région *Campagne* fréquentent, pour une part considérable d'entre eux, l'offre culturelle des régions voisines *Arc lémanique* et *Lacs Neuchâtel et Morat* (Yverdon-les-

Bains, Avenches), contribuant ainsi aux valeurs nettement plus élevées enregistrées dans ces régions (resp. 10 et 11 entrées par habitant).

Illustration 88: Nombre d'entrées aux manifestations et institutions sportives ou culturelles* par habitant, canton de Vaud 2002/03, sans Expo.02



Sources: enquête auprès des prestataires sportifs ou culturels; OFS: bilan de la population résidente permanente en 2002; * sans les cinémas et les discothèques.

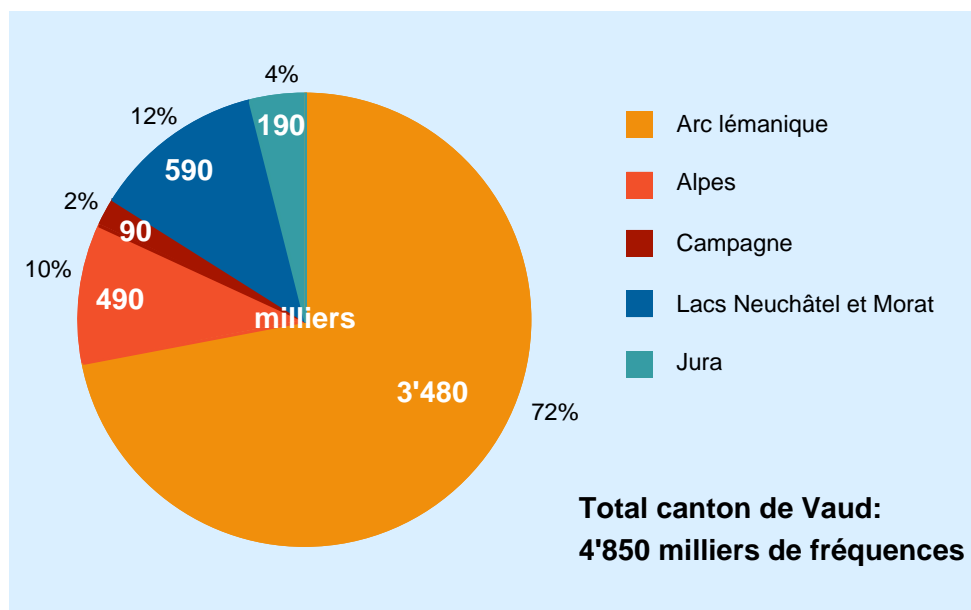
- Cet effet pourrait également être valable dans *les Alpes* où, malgré une intensité touristique supérieure à la moyenne, le nombre d'entrées généré ne dépasse pas la moyenne. De plus, l'ensemble du secteur économique activités récréatives, culturelles et sportives des *Alpes* a, comme le montre l'analyse des coefficients de localisation spatiale (point 7.3.2), une importance moindre comparée aux moyennes cantonale et suisse.
- La part des visites sportives et culturelles affiche une valeur surprenante dans la région *Jura*. Dans cette région, ce sont surtout le Parc du Mont d'Orzeires et les Grottes de Vallorbe qui réalisent ensemble plus de la moitié des entrées enregistrées. Du fait de la faible densité de population de la région, le nombre de 13 entrées par habitant est particulièrement élevé.

7.2.3 Fréquences des hôtes imputables au sport et à la culture

Sur la base des fréquences de visiteur présentées dans le point 7.2.1 l'étude estime à 4.9 mio les fréquences des touristes sportifs et culturels du canton de Vaud (illustration 89)

- Près de trois quarts des fréquences des hôtes occasionnées par le sport ou la culture (3.5 mio) reviennent à l'*Arc lémanique* (illustration 89)
- 12% des fréquences (590 mille) sont générés dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (sans Expo.02).
- En troisième position se trouve la région *Alpes*, avec 10% des fréquences (490 mille).

Illustration 89: fréquences des hôtes imputables au sport et à la culture dans le canton de Vaud, 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes et des entreprises.

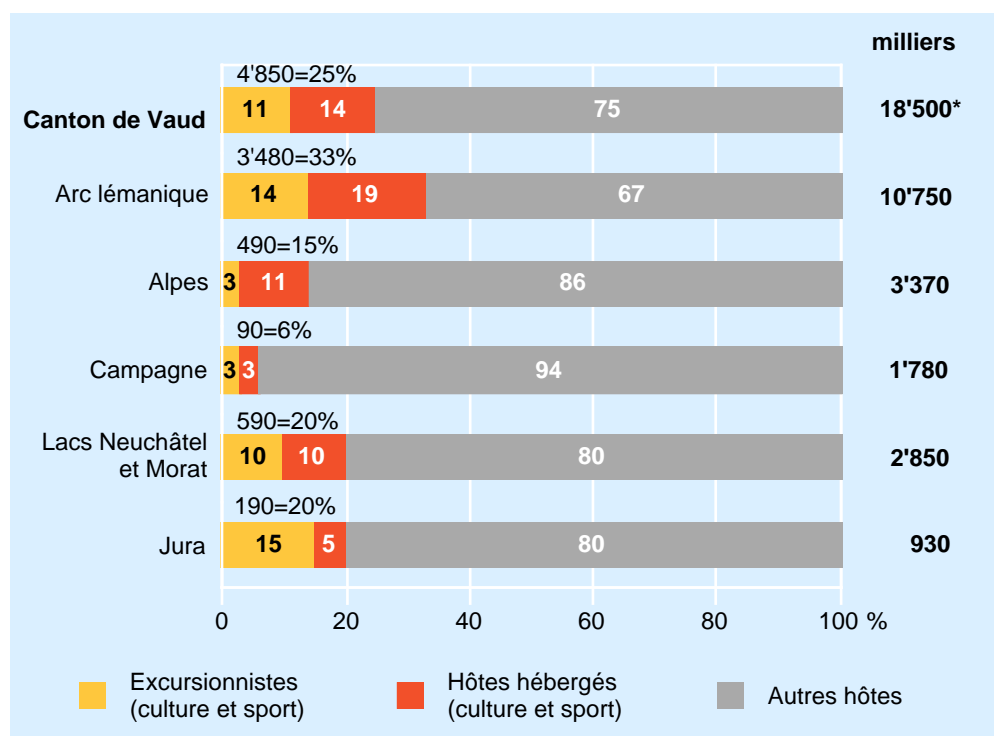
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Respectivement 2% (90 mille) et 4% (190 mille) des fréquences sont le fait des régions *Campagne* et *Jura*.

Comme le montre l'illustration 90, environ *un quart* de toutes les fréquences des hôtes du canton de Vaud peuvent être attribuées aux manifestations et institutions sportives ou culturelles. Les hôtes hébergés ont ici un poids plus lourd que les excursionnistes. Ceci s'explique par le nombre élevé de jours de séjour.

- Comme l'on pouvait s'y attendre, la part de fréquences des touristes sportifs et culturels de l'*Arc lémanique* (33%) dans le total des fréquences touristiques est la plus élevée du canton.
- Malgré le nombre élevé de manifestations, seules 15% des fréquences des hôtes des *Alpes* renvoient au sport et à la culture.
- Dans la région *Campagne*, seules 6% des fréquences des hôtes concernent les manifestations et institutions sportives ou culturelles de la région.
- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, 20% des fréquences des hôtes sont le fait de manifestations et institutions sportives ou culturelles. Dans la région *Jura*, ce chiffre atteint également 20%; un résultat surtout à mettre à l'actif des excursionnistes.

Illustration 90: fréquences imputables au sport et à la culture, en % de toutes les fréquences des hôtes, canton de Vaud, 2002/03



Sources: enquête auprès des hôtes, enquête auprès des entreprises;
* total du canton de Vaud, sans double comptage.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

7.2.4 Demande touristique imputable au sport et à la culture

Le point ci-dessous présente la demande des touristes sportifs et culturels calculée sur la base des fréquences imputables au sport et à la culture déterminées au point précédent et des dépenses journalières moyennes des hôtes (cf. point 7.2.1 et partie 5)⁵.

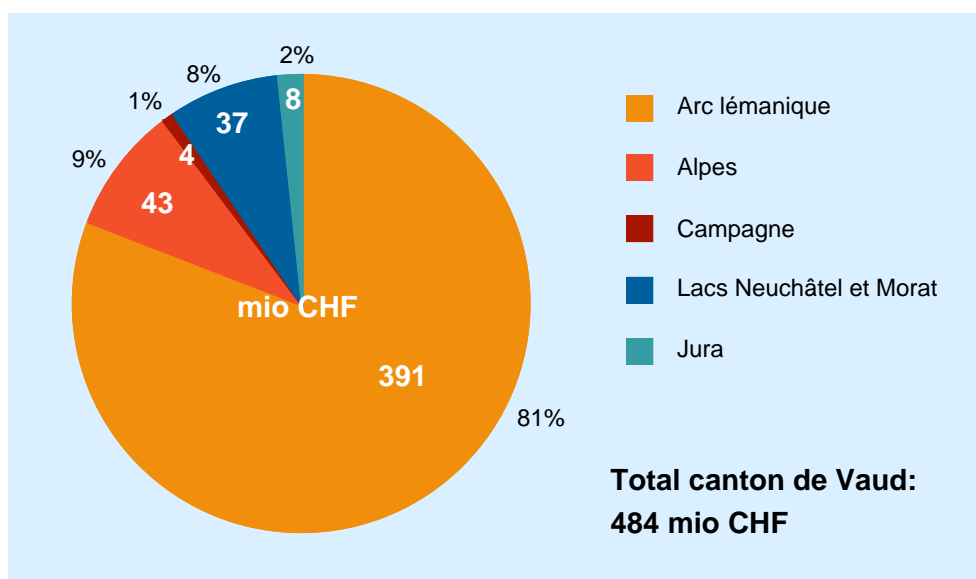
Répartition régionale de la demande touristique imputable au sport et à la culture

Dans le canton de Vaud, une demande d'environ 484 mio CHF (illustration 91) est générée par les touristes sportifs et culturels.

- La plus grande partie de cette demande (81%), soit 391 mio CHF, revient à l'*Arc lémanique*.
- 9% (43 mio CHF) sont générés dans *les Alpes* et environ 8% (37 mio CHF) dans la *région Lacs Neuchâtel et Morat*.
- Les deux régions *Campagne* et *Jura* ont une importance nettement moins marquée et contribuent respectivement à 1% (4 mio CHF) et 2% (8 mio CHF) de la demande touristique «sport et culture» du canton de Vaud.

⁵ En font partie notamment les dépenses des hôtes pour la restauration, l'hébergement, les transports sur le lieu de séjour, les achats dans les commerces de détail et les entrées. S'y ajoutent également les dépenses éventuelles pour les soins corporels, les cours, les appareils en location. Ne sont pas compris ici les coûts inhérents à la propriété d'un logement de vacances, ni les dépenses pour la santé.

Illustration 91: répartition régionale de la demande touristique imputable au sport et à la culture, canton de Vaud, 2002/03



Sources: enquête auprès des hôtes et enquête auprès des entreprises.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

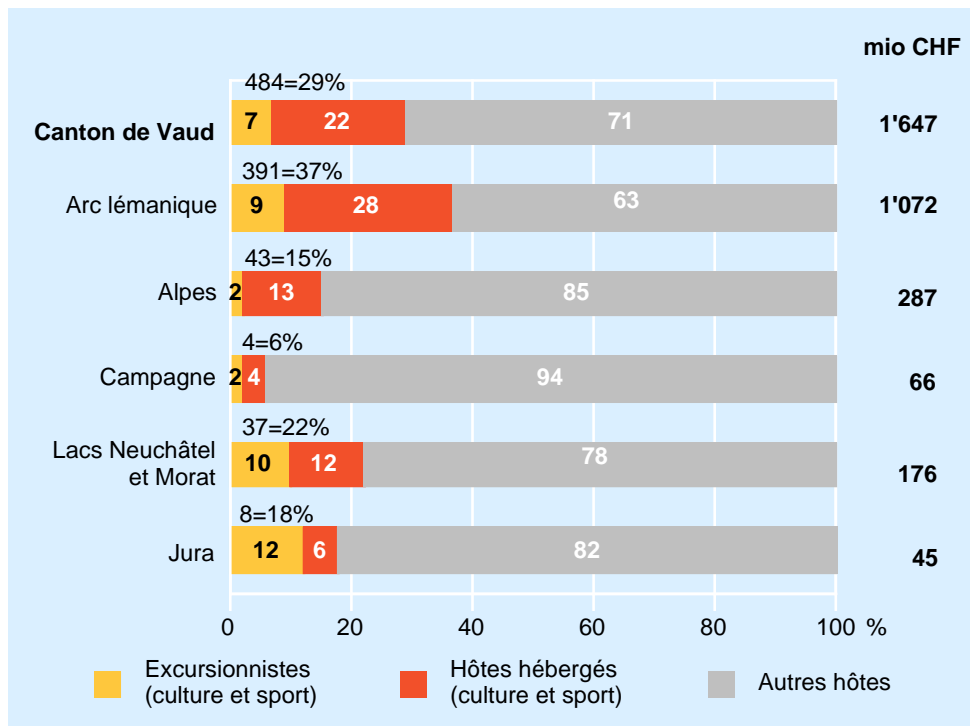
De manière générale, la répartition régionale de la demande des touristes sportifs et culturels est comparable à celle des fréquences. A noter tout de même, qu'en raison de dépenses journalières plus importantes, les hôtes hébergés présentent des résultats plus élevés que les excursionnistes (illustrations 90 et 92).

En moyenne, dans le canton de Vaud, 29% de la demande⁶ est produite par les manifestations et institutions sportives ou culturelles (illustration 92).

- Comme pour les fréquences, c'est dans l'*Arc lémanique* que la part de demande «sport et culture» est la plus élevée (37%, soit 391 mio CHF); une valeur suivie de celles des régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (22%, soit 37 mio CHF) et *Jura* (18%, soit 8 mio CHF).
- Dans les *Alpes*, 15% (43 mio CHF) de la demande renvoient aux manifestations et institutions sportives ou culturelles. Dans la région *Campagne*, ce chiffre n'est que de 6% (4 mio CHF).

⁶ La valeur s'appuie sur la demande brute (cf. illustration 53): les dépenses des hôtes hors de la région d'accueil ne sont déduites. La demande brute est choisie parce que les dépenses culturelles se font souvent hors de la région d'accueil (cf. illustration 92).

Illustration 92: demande touristique «sport et culture», en % de la demande brute, canton de Vaud, 2002/03

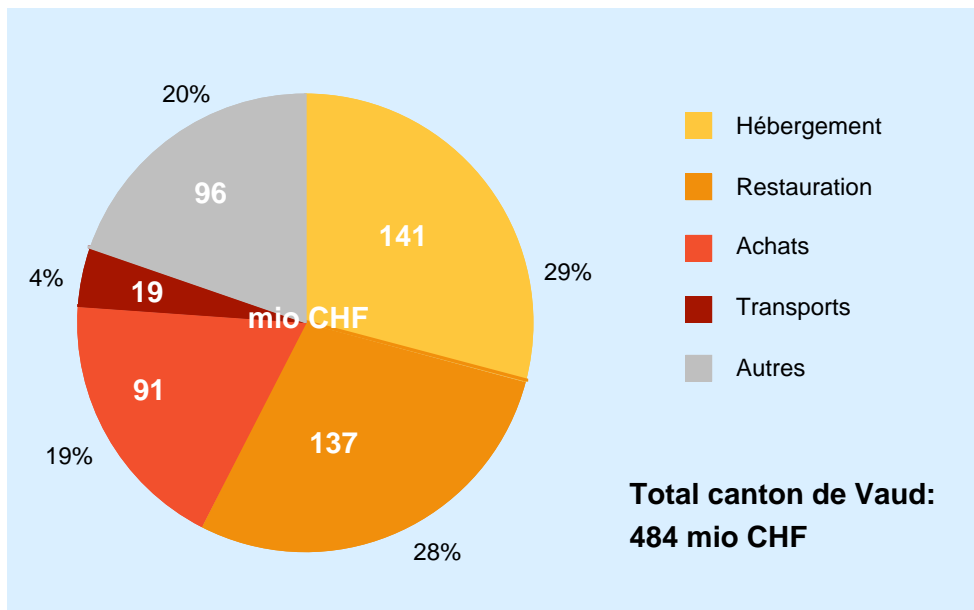


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Demande des touristes sportifs et culturels dans les différentes catégories de dépenses

Illustration 93: demande touristique imputable au sport et à la culture selon différentes catégories de dépenses, canton de Vaud, 2002/03

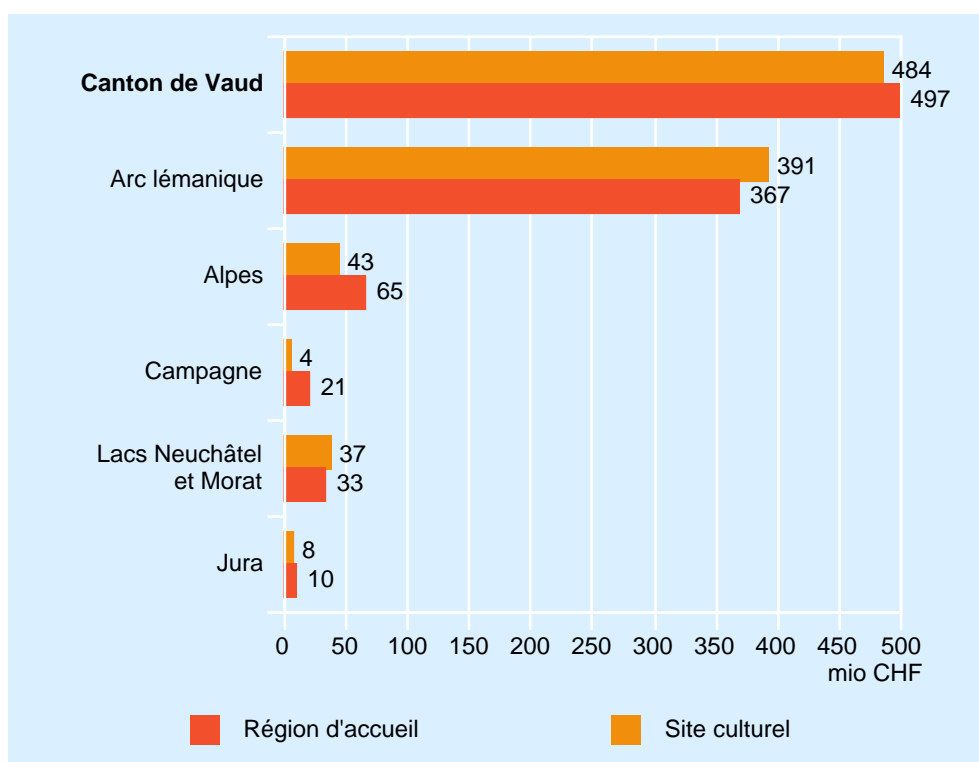


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Dans le canton de Vaud, les touristes sportifs et culturels dépensent 141 mio CHF pour l'hébergement et 137 mio CHF pour la restauration; soit au total un peu moins de deux tiers de la demande «sport et culture». Les achats dans les commerces de détail représentent 91 mio CHF (19%). 19 mio CHF supplémentaires renvoient à l'industrie des transports et aux remontées mécaniques et 96 mio CHF à d'autres dépenses, parmi lesquelles les entrées aux manifestations et institutions elles-mêmes.

Illustration 94: comparaison de la demande touristique liée au sport et à la culture avec extrapolation s'appuyant, d'une part sur la situation géographique de la manifestation ou de l'institution, d'autre part sur la région d'accueil, canton de Vaud, 2002/03



Sources: enquête auprès des entreprises; enquête auprès des hôtes

La demande touristique totale «sport et culture» est légèrement plus élevée observée sous l'angle de la région d'accueil que sous celui de la région d'implantation des manifestations ou institutions, la part des hôtes hébergés étant légèrement plus élevée.

L'illustration 94 montre clairement que l'activité culturelle ou sportive de l'*Arc lémanique* attire des hôtes par-delà les frontières régionales; des hôtes qui dépensent près de 24 mio CHF dans cette région. La région *Lacs Neuchâtel et Morat* profite également de ce phénomène qui lui rapporte environ 5 mio CHF. Quant aux trois autres régions du canton, celles-ci comptabilisent une demande culturelle plus faible que les dépenses des hôtes liées au sport ou à la culture le laisseraient supposer. Ces hôtes bénéficient donc des prestations culturelles et sportives des régions des lacs comme offre touristique complémentaire.

7.2.5 Valeur ajoutée et emploi imputables au sport et à la culture

La demande touristique «sport et culture» de 484 mio CHF induit, dans le canton de Vaud, une *valeur ajoutée brute (VAB) directe et indirecte de 409 mio CHF et 5'400 EPT* (illustration 95).

Illustration 95: valeur ajoutée brute (VAB) et emploi (EPT) imputables au sport et à la culture, canton de Vaud, 2002/03

Régions	Valeur ajoutée brute touristique imputable au sport et à la culture			Emploi (EPT) touristique imputable au sport et à la culture		
	direct	total		direct	total	
	mio CHF		en %	EPT		en %
Arc lémanique	206	322	79	2,830	4,070	76
Alpes	24	32	8	350	470	9
Campagne	2.5	3.7	1	40	60	1
Lacs Neuchâtel et Morat	20	32	8	300	460	9
Jura	4.3	5.9	1	70	100	2
Canton de Vaud	256	409	100	3,590	5,380	100

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Comme pour les fréquences et la demande, c'est dans l'*Arc lémanique* que l'*importance économique du tourisme sportif et culturel* affiche les valeurs les plus élevées, avec une valeur ajoutée brute (VAB) directe et indirecte de 322 mio CHF et environ 4'070 emplois (EPT), ce qui représente environ 79% resp. 76% de la valeur cantonale.
- Les *Alpes* suivent, en deuxième position, avec une VAB totale de 32 mio CHF et un nombre d'emploi estimé à 470 EPT (9%).
- Les résultats affichés par la région *Lacs Neuchâtel et Morat* sont similaires à ceux des *Alpes*, avec une VAB totale de 32 mio CHF et environ 460 EPT liés au sport et à la culture.
- Dans la région *Campagne*, ces valeurs représentent 4 mio CHF et 60 EPT. Dans le *Jura*, elles atteignent 6 mio CHF et 100 EPT (1% resp. 2%).

Dans l'illustration 96, les entrées des manifestations et institutions sportives ou culturelles et les fréquences imputables au sport et à la culture qui en résultent, sont présentées sous forme de résumé.

Une différence est faite entre *institutions* et *manifestations*. Dans l'*Arc lémanique*, les événements sportifs sont identifiés séparément. Les événements culturels comprennent également les foires et expositions qui revêtent une certaine importance pour la région.

De plus, le tableau présente également les résultats liés à la demande, la valeur ajoutée et l'emploi imputables au sport et à la culture des 5 régions vaudoises.

Illustration 96: tableau récapitulatif des effets économiques du tourisme sportif et culturel, canton de Vaud 2002/03 (pages suivantes)

Arc lémanique	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles, foires-expositions				
Visiteurs	753	673	271	1'697
Fréquences touristiques		546	801	1'347
Manifestations sportives				
Visiteurs	101	71	16	189
Fréquences touristiques		59	57	116
Institutions				
Visiteurs	946	1'131	425	2'501
Fréquences touristiques		879	1'137	2'016
Total Arc lémanique				
Visiteurs	1'799	1'875	712	4'386
Fréquences touristiques		1'484	1'995	3'479
Demande touristique en mio CHF			391	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			206	322
Emploi touristique en EPT			2'830	4'070
Alpes	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles/ sportives				
Visiteurs	42	54	20	116
Fréquences touristiques		50	103	154
Institutions				
Visiteurs	17	98	64	179
Fréquences touristiques		64	274	338
Total région Alpes				
Visiteurs	59	153	84	295
Fréquences touristiques		114	378	492
Demande touristique en mio CHF			43	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			24	32
Emploi touristique en EPT			350	470
Campagne	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles/ sportives				
Visiteurs	48	31	2	82
Fréquences touristiques		28	6	34
Institutions				
Visiteurs	89	28	17	134
Fréquences touristiques		17	42	60
Total région Campagne				
Visiteurs	137	59	19	215
Fréquences touristiques		45	48	94
Demande touristique en mio CHF			4.3	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			2.5	3.7
Emploi touristique en EPT			40	60

Sources: enquête auprès des hôtes; enquête auprès des entreprises.

Lacs Neuchâtel et Morat	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles/ sportives				
Visiteurs	81	247	45	373
Fréquences touristiques		221	173	394
Institutions				
Visiteurs	61	91	29	181
Fréquences touristiques		76	123	199
Total région Lacs Neuchatel et Morat				
Visiteurs	142	338	74	554
Fréquences touristiques		297	296	593
Demande touristique en mio CHF			37	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			20	32
Emploi touristique en EPT			300	460
Jura	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles/ sportives				
Visiteurs	23	34	7	65
Fréquences touristiques		27	15	41
Institutions				
Visiteurs	65	141	13	218
Fréquences touristiques		117	28	145
Total région Jura				
Visiteurs	88	175	20	283
Fréquences touristiques		144	43	187
Demande touristique en mio CHF			8	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			4.3	5.9
Emploi touristique en EPT			70	100
Canton de Vaud	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manif. culturelles/sportives, foires-expositions				
Visiteurs	1'048	1'111	361	2'520
Fréquences touristiques		931	1'155	2'086
Institutions				
Visiteurs	1'177	1'489	548	3'213
Fréquences touristiques		1'153	1'605	2'758
Total canton de Vaud				
Visiteurs	2'225	2'600	909	5'733
Fréquences touristiques		2'084	2'761	4'845
Demande touristique en mio CHF			484	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			256	409
Emploi touristique en EPT			3'590	5'380

Sources: enquête auprès des hôtes; enquête auprès des entreprises.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

7.3 Importance du tourisme pour les activités récréatives, culturelles et sportives

7.3.1 Méthodologie

Dans les parties trois et six, diverses affirmations soulignent l'importance économique et touristique du *secteur activités récréatives, culturelles et sportives*. Les résultats établis s'appuient sur les activités économiques classées comme activités récréatives, culturelles et sportives (NOGA 92) dans le recensement des entreprises. Toutefois, le secteur économique 92 n'englobe pas tous les établissements et employés (EPT) de cette branche (cf. illustration 97). Pour diverses raisons, certaines activités liées au sport et à la culture se retrouvent classées sous d'autres secteurs économiques dans les statistiques officielles:

- L'*activité économique principale* du secteur concerné est la mise à disposition d'un *produit ou d'une prestation* qui ne renvoie pas au secteur «sport et culture». Par exemple, une entreprise peut se doubler d'un musée ouvert aux visiteurs (p. ex. le site touristique des Mines de Sel dans *les Alpes*).
- Divers établissements et employés sont attribués aux *pouvoirs publics* et ne sont pas répertoriés sous les activités récréatives, culturelles et sportives. Cela concerne, par exemple, des musées, mais aussi des installations sportives communales.
- Certaines *expositions et foires* comme le Comptoir suisse peuvent être classées dans le recensement des entreprises sous une autre activité économique.
- Il arrive également que certaines manifestations au caractère temporaire ne soient pas répertoriées dans les statistiques économiques.

Dans cette partie, les activités récréatives, culturelles et sportives identifiées directement dans le recensement des entreprises sont donc complétées par tout une série d'établissements et d'employés classés sous d'autres secteurs économiques. Ces compléments s'appuient sur les adresses et données fournies par l'Etat de Vaud, l'OTV et des organisations touristiques locales. Cette liste englobe toutes les institutions et manifestations d'importance pour les régions du canton de Vaud (annexe). A partir de cette liste, les éléments qui ne sont pas répertoriés par le secteur économique NOGA 92 sont identifiés. Par ailleurs, les manifestations qui enregistrent au minimum 5'000 visiteurs, sont ajoutées à l'ensemble des activités récréatives, culturelles et sportives. Dans la présentation des résultats, ces activités économiques sont recensées sous la catégorie *activités en dehors de la NOGA 92*. Les résultats présentés dans cette partie offrent donc une précision et un contenu plus étendu que ceux exposés dans les parties 3 et 6.

Les valeurs économiques des activités récréatives, culturelles et sportives présentées dans les deux points suivants, englobent *par définition un domaine plus vaste que celui considéré du côté de l'offre*. Par exemple, les secteurs économiques relevant d'activités récréatives, culturelles et sportives peu importantes pour le tourisme, comme la production de films et de vidéos ou les activités de radio, sont également contenus dans le secteur économique NOGA 92. Par ailleurs, l'analyse effectuée sous l'angle de l'offre identifie d'autres effets économiques significatifs pour le tourisme, comme, par exemple, les chiffres d'affaires, la valeur ajoutée et l'emploi imputables au tourisme dans les discothèques, les cinémas, les jeux de hasard / loteries et les écoles de ski. Comme ces

effets ne sont pas pris en compte au niveau de la demande, la mise en parallèle directe des résultats de l'offre et de la demande ne peut être réalisée.⁷

Illustration 97: répartition détaillée de l'emploi (EPT) dans les activités récréatives, culturelles et sportives selon les régions, 2002

Activités spécifiques	Noga 92	Emploi en EPT (2002)					
		Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campanie	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Activités culturelles		933	811	5	58	36	23
Troupes de théâtre et de ballet	92.31A	201	196	-	5	-	-
Orchestres, chœurs, musiciens	92.31B	74	73	-	-	-	1
Peintres, sculpteurs, autres artistes	92.31C	61	38	2	13	7	2
Autres activités artistiques et littéraires	92.31D	22	18	2	1	1	-
Salles de spectacle, théâtres, opéras	92.32A	129	111	-	3	16	-
Autres activités liées à la gestion de salles de spectacle	92.32B	48	44	-	4	-	-
Musées	92.52A	373	330	1	19	12	12
Jardins botaniques et zoologiques, réserves naturelles	92.53A	25	2	-	14	-	9
Activités récréatives		886	736	36	71	42	1
Cinémas	92.13A	227	210	2	5	10	1
Manèges forains et parcs d'attraction	92.33A	5	1	-	5	-	-
Discothèques, dancings, night-clubs	92.34B	335	242	29	41	24	-
Salons de jeux	92.34C	48	39	-	1	8	-
Activités diverses du spectacle	92.34D	18	6	-	12	-	-
Jeux de hasard, loteries	92.71A	192	192	-	-	-	-
Autres activités récréatives	92.72A	61	48	5	8	0	-
Activités sportives		1'363	1'063	182	61	25	32
Installations sportives	92.61A	524	357	92	38	13	24
Associations sportives	92.62A	568	546	19	1	2	-
Autres activités liées au sport	92.62B	271	159	71	22	10	8
Autres activités		853	820	-	13	18	2
Production de films et de vidéos	92.11A	129	114	-	4	9	1
Distribution de films et de vidéos	92.12A	4	4	-	-	-	-
Activités de radio	92.20A	360	360	-	-	-	-
Activités de télévision	92.20B	53	51	-	-	2	-
Ecoles et professeurs de danse	92.34A	44	39	-	5	-	-
Agences de presse	92.40A	26	25	-	-	2	-
Journalistes indépendants	92.40B	23	19	-	3	1	1
Bibliothèques et archives	92.51A	212	207	-	1	4	-
Total activités récréatives, culturelles et sportives (NOGA92)		4'034	3'430	223	203	121	57
En dehors de la NOGA 92		499	383	25	16	49	26
TOTAL ACTIVITES RECREATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES		4'533	3'813	248	220	170	83

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; recensement des entreprises 2001.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Les données servant aux estimations s'appuient sur une vaste *enquête auprès des entreprises* effectuée dans toutes les institutions importantes pour le sport, la culture et le divertissement (enquête complète), ainsi que sur un sondage téléphonique auprès des principales manifestations. Les parts et les fréquences

⁷ Une synchronisation des domaines identiques est réalisée en interne pour les différentes régions.

touristiques résultent de l'enquête auprès des entreprises ou des enquêtes par listes à cocher auprès des principales institutions culturelles. Comme le montrent les résultats du point 7.3.3, la part imputable au tourisme pour les activités en dehors de la NOGA 92 est nettement plus élevée que celle des autres catégories. Ceci s'explique par la part touristique comparativement élevée des *manifestations* en regard des valeurs enregistrées pour les *institutions*.

L'ensemble du domaine des activités récréatives, culturelles et sportives est divisé en cinq catégories: (1) *activités récréatives*, (2) *activités culturelles*, (3) *activités sportives*, (4) *autres activités* et (5) *activités en dehors de la NOGA 92*. Le classement détaillé des activités économiques en différentes catégories se trouve dans l'illustration 97. Pour donner une image de l'ordre de grandeur de chaque activité économique, le nombre d'employés en équivalence plein temps (EPT) est également identifié par région. Les résultats détaillés pour le secteur élargi *activités récréatives, culturelles et sportives* sont présentés sous les points 7.3.2 et 7.3.3.

7.3.2 Chiffre d'affaires, valeur ajoutée et emploi pour les activités récréatives, culturelles et sportives

L'illustration 16 (partie 3) présente les *coefficients de localisation spatiale* de certaines activités économiques du canton de Vaud et de ses cinq régions.⁸ L'illustration 98 analyse en détail les coefficients de localisation spatiale associés au secteur *activités récréatives, culturelles et sportives*.⁹

- L'analyse montre qu'avec un *coefficient de localisation spatiale* de 1.21 l'ensemble du *secteur activités récréatives, culturelles et sportives* est surreprésenté dans le *canton de Vaud* par rapport à la *moyenne suisse* (illustration 17, partie 3).
- Une importante *concentration régionale* de cette activité économique se présente dans l'*Arc lémanique* (1.42). Des valeurs comparativement faibles se trouvent dans les *régions Alpes* (0.83), *Campagne* (0.59), *Lacs Neuchâtel et Morat* (0.57) et *Jura* (0.37).
- A l'exception des autres activités récréatives, culturelles et sportives (0.90), toutes les catégories sont plus fortement représentées dans le *canton de Vaud* que dans le reste de la Suisse (illustration 98). Les activités récréatives (1.41) et sportives (1.44) présentent une concentration régionale plus élevée que les activités culturelles (1.18).
- Les coefficients de localisation spatiale dans l'*Arc lémanique* montrent dans toutes les catégories une concentration encore plus prononcée que celle observée au niveau cantonal. Dans le canton de Vaud comme dans l'*Arc lémanique*, les activités récréatives, culturelles et sportives sont donc d'une *importance supérieure à la moyenne nationale*.
- Dans les *Alpes*, les activités récréatives (1.30) et sportives (2.12) indiquent une forte concentration régionale. En comparaison, les activités culturelles (0.14) sont faiblement représentées.

⁸ Comme mentionné dans la partie 3, les coefficients de localisation spatiale indiquent le pourcentage des employés (EPT) dans une branche économique du canton ou de l'une de ses régions par rapport à l'emploi total (EPT), mis en relation avec la part correspondante en Suisse (voir point 3.2.3).

⁹ Pour la délimitation conceptuelle de cette catégorie, cf. point 7.3.1.

- Dans les autres régions, toutes les catégories – à l'exception des activités récréatives dans les régions *Campagne* (1.05) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (1.01) – présentent des valeurs inférieures à la moyenne suisse.

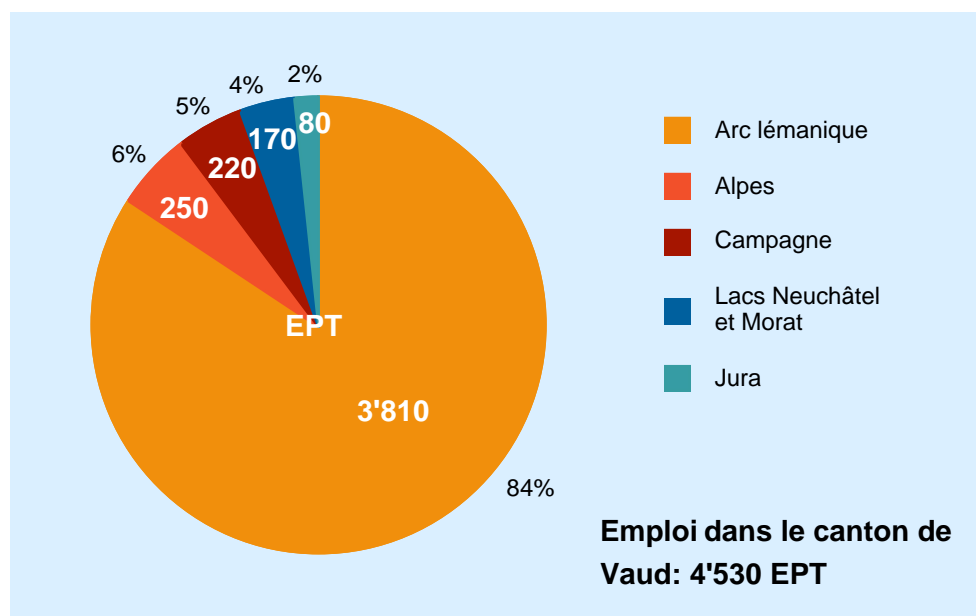
Illustration 98: coefficients de localisation spatiale pour les activités récréatives, culturelles et sportives, 2001

Activités économiques	Coefficients de localisation spatiale: activités récréatives, culturelles et sportives					
	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Activités récréatives, culturelles et sportives	1.21	1.42	0.83	0.59	0.57	0.37
Activités culturelles	1.18	1.38	0.14	0.68	0.69	0.82
Activités récréatives	1.41	1.57	1.30	1.05	1.01	0.03
Activités sportives	1.44	1.63	2.12	0.70	0.47	0.56
Autres activités récréatives, culturelles et sportives	0.90	1.16	0.00	0.13	0.29	0.05

Sources: calculs Rütter + Partner; OFS, recensement des entreprises 2001

Les illustrations 99 et 100 présentent région par région, *les employés (EPT) et le chiffre d'affaires estimé pour les activités récréatives, culturelles et sportives*. Il faut ajouter que l'ensemble du domaine des activités récréatives, culturelles et sportives est caractérisé par une part de l'emploi à temps partiel plus élevée que la moyenne enregistrée dans les autres activités économiques. Le nombre total des employés est donc sensiblement plus élevé que le nombre d'emplois présenté ici en EPT.

Illustration 99: employés (EPT) dans les activités récréatives, culturelles et sportives du canton de Vaud et ses cinq régions, 2002

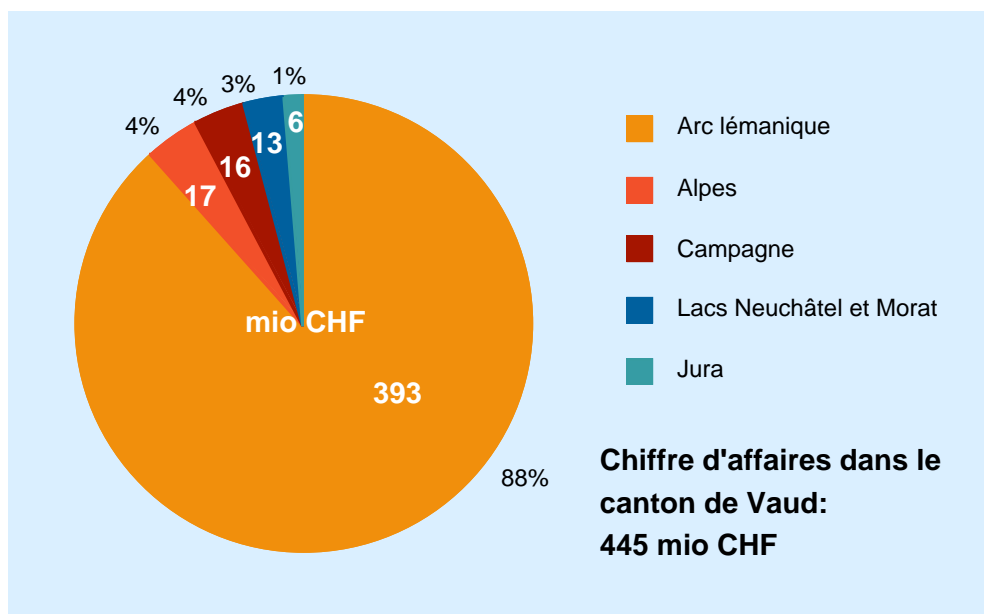


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Dans le *canton de Vaud*, environ 4'530 employés (EPT) peuvent être attribués à l'ensemble du secteur élargi *activités récréatives, culturelles et sportives*. Ces dernières réalisent un *chiffre d'affaires* total d'environ 445 mio CHF.
- Avec 393 mio CHF et 3'810 EPT, l'*Arc lémanique* présente de loin la contribution la plus importante au chiffre d'affaires (88%) et à l'emploi (84%). Les chiffres d'affaire dans les autres régions évoluent entre 6 mio CHF pour le *Jura* (1%) et 17 mio CHF pour les *Alpes* (4%). Les parts d'emploi dans les autres régions sont légèrement supérieures aux parts de chiffres d'affaires et se situent entre 2% pour le *Jura* (80 EPT) et 6% pour les *Alpes* (250 EPT).

Illustration 100: chiffre d'affaires des activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

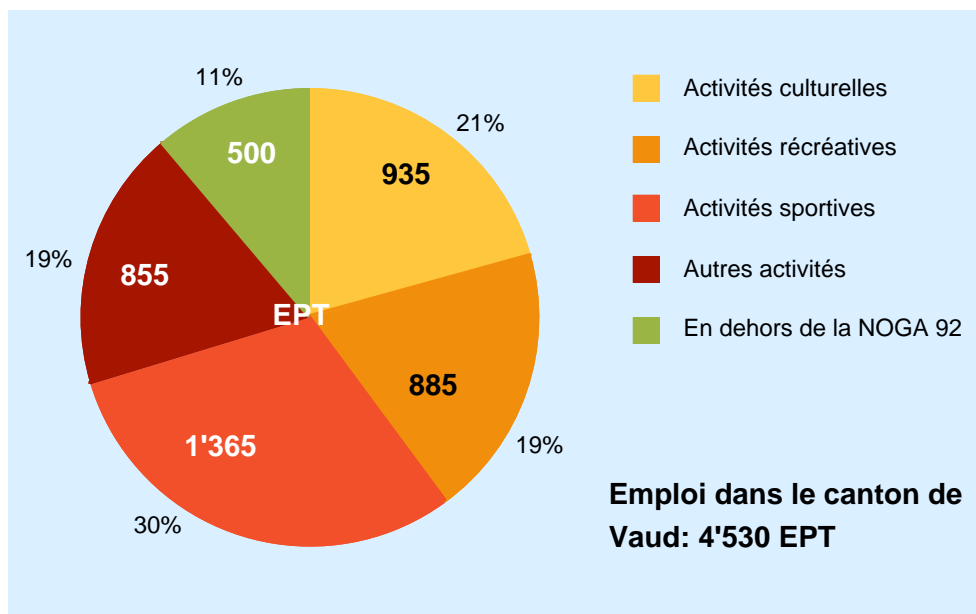
Les illustrations 101 et 102 présentent les *employés (EPT)* et le *chiffre d'affaires* d'après la répartition adoptée par cette étude pour le canton de Vaud.

- Avec 1'365 employés (EPT), les *activités sportives* n'absorbent qu'un tiers des emplois (30%). Comme le montre l'illustration 97, les installations sportives (524 EPT), les associations sportives (568 EPT) et les autres activités liées au sport (271 EPT) jouent un rôle particulièrement important.¹⁰
- Avec une part de 21%, les *activités culturelles* présentent un total de 935 emplois (EPT) répartis entre les musées (373 EPT), les troupes de théâtre et de ballet (201 EPT) et les salles de spectacles, théâtres et opéras (129 EPT) (cf. illustration 97).
- Un cinquième (19%) de tous les employés concerne les *activités récréatives*. Près de 885 employés (EPT) travaillent par conséquent dans les domaines discothèques, dancings, night-clubs (335 EPT), cinémas (227 EPT) et jeux de hasard, loteries (192 EPT).

¹⁰ Les activités liées au sport comprennent notamment les écoles de ski, importantes du point de vue de l'emploi.

- Les *autres activités* englobent également 19% de l'ensemble de l'emploi. Les domaines les plus significatifs sont associés aux activités de radio (360 EPT), aux bibliothèques et archives (212 EPT) et à la production de films et vidéos (129 EPT).
- Par ailleurs, 500 EPT (11%) supplémentaires sont recensés sous la catégorie *en dehors de la NOGA 92*.

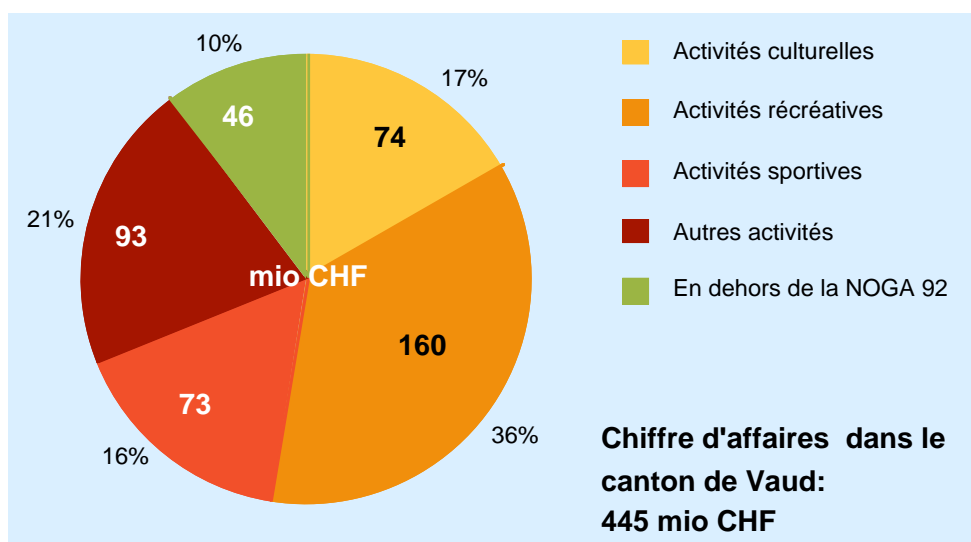
Illustration 101: employés (EPT) par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 102: chiffre d'affaires par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud, 2002



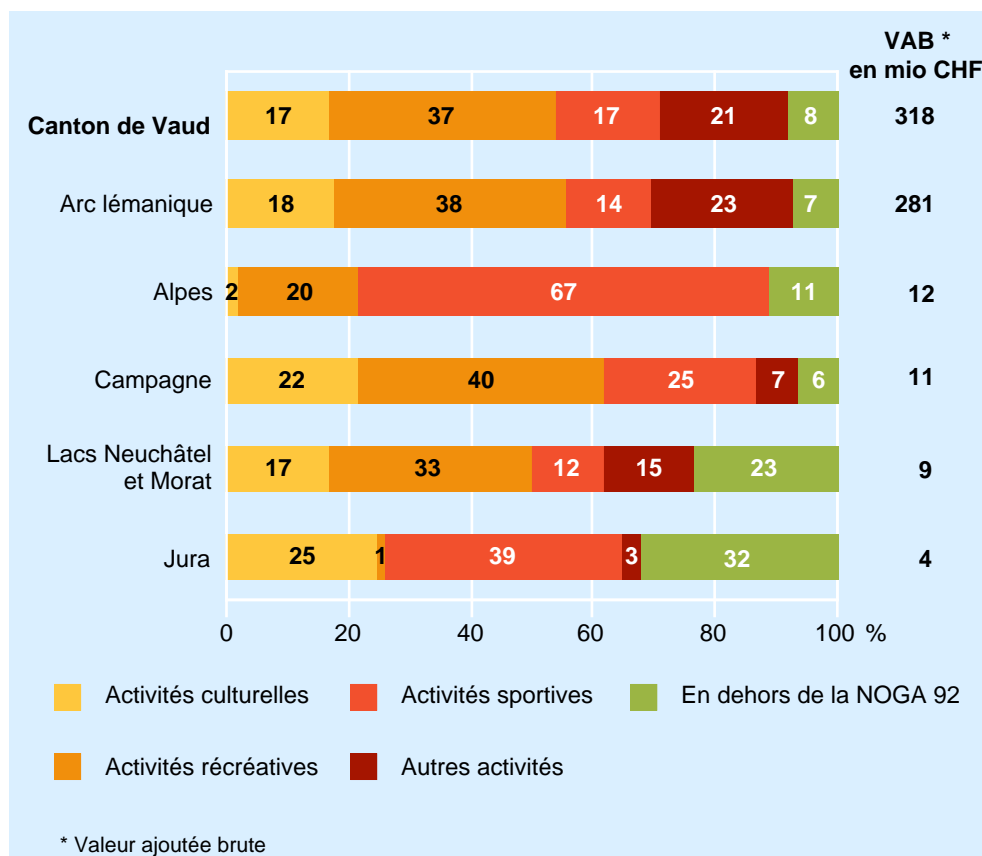
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

De ces résultats, un chiffre d'affaires peut donc être attribué à *chacune de ces catégories* (illustration 102).¹¹

- Avec 160 mio CHF, plus d'un tiers (36%) du chiffre d'affaires total des activités récréatives, culturelles et sportives (445 mio CHF) renvoie aux *activités récréatives*. Cette part est nettement plus élevée que celle de l'emploi (19%), ce qui s'explique par le chiffre d'affaires élevé par EPT des jeux de hasard, loteries, discothèques, dancings et night-clubs.
- Avec respectivement 74 mio CHF et 73 mio CHF, les *activités culturelles* et les *activités sportives* présentent des chiffres d'affaires relativement similaires. Pour ces deux catégories, la part du chiffre d'affaires est sensiblement plus faible que celle de l'emploi, avec des valeurs qui atteignent respectivement 17% (activités culturelles) et 16% (activités sportives).
- Les *autres activités* présentent un chiffre d'affaires d'environ 93 mio CHF, ce qui correspond à une part de chiffre d'affaires de 21%.
- Avec 46 mio CHF, 10% du chiffre d'affaires du secteur élargi activités récréatives, culturelles et sportives concerne le poste *en dehors de la NOGA 92*.

Illustration 103: valeur ajoutée brute par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

¹¹ Pour certaines activités culturelles (musées, théâtres, opéras, etc.) et sportives (installations sportives), une partie des revenus et du chiffre d'affaires provient de contributions publiques. Les chiffres d'affaires présentés ne tiennent pas compte de ces contributions publiques, mais prennent en considération l'apport de sponsors.

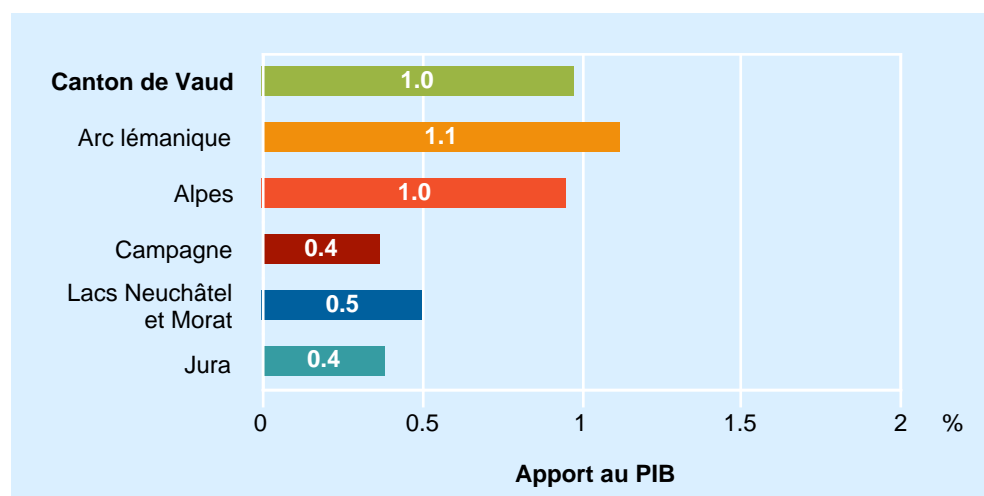
Le chiffre d'affaires se traduit en *valeur ajoutée brute* après déduction de la consommation intermédiaire achetée dans les autres activités économiques. L'illustration 103 présente *la valeur ajoutée brute par catégorie et région*. De manière générale, la répartition régionale de *la valeur ajoutée brute du canton* correspond à peu près à celle du chiffre d'affaires décrite précédemment (cf. illustration 102).

- Le secteur économique élargi activités récréatives, culturelles et sportives produit, dans le *canton de Vaud*, une *valeur ajoutée brute totale de 318 mio CHF*. Avec 37%, la part la plus importante revient aux activités récréatives. Les activités culturelles et sportives recueillent chacune 17%. 21% est le fait des autres activités et environ 8% de la valeur ajoutée brute peut être attribué aux activités en dehors de la NOGA 92.
- Du fait de l'importance économique de *l'Arc lémanique*, la valeur ajoutée brute «sport et culture» de cette région (281 mio CHF) correspond presque exactement à la répartition cantonale.
- Dans *les Alpes* (12 mio CHF), les activités sportives revêtent, avec une part de 67% une importance exceptionnelle toute proportion gardée. Les activités récréatives représentent 20% de la valeur ajoutée brute produite, alors que les activités culturelles (2%) sont, elles, pratiquement négligeables. Les activités en dehors de la NOGA 92 produisent 11% de la valeur ajoutée brute. Les statistiques économiques ne recensent aucun établissement ni employé pour les autres activités.
- Dans la région *Campagne*, la part des activités récréatives (40%) correspond plus ou moins à la moyenne cantonale. Les activités culturelles (22%) et sportives (25%) sont par contre plus significatives d'un point de vue économique.
- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, l'importance économique des activités culturelles (17%) est aussi élevée que dans le *canton de Vaud*. Les activités récréatives (33%) et sportives (12%) sont par contre inférieures aux valeurs cantonales. A l'inverse, la part des activités en dehors de la NOGA 92 (23%) est supérieure à la moyenne vaudoise.
- Dans la région *Jura*, ce sont les activités en dehors de la NOGA (32%) qui sont économiquement les plus significatives. Les activités culturelles (25%) et sportives (39%) affichent également des valeurs supérieures à la moyenne cantonale. Les activités récréatives (1%) et les autres activités (3%) sont à l'inverse pratiquement inexistantes.

La *contribution* de la valeur ajoutée brute à *l'ensemble du PIB cantonal ou régional* est un indicateur donnant des informations sur l'importance tant absolue que relative des activités récréatives, culturelles et sportives (illustration 104).

- Dans le *canton de Vaud*, 1.0% du PIB peut être attribué au secteur économique élargi des activités récréatives, culturelles et sportives. Cette contribution au PIB correspond plus ou moins à la part de l'hébergement (1.2%) ou des chemins de fer (1.2%) (cf. illustration 24, partie 3).
- Les régions *Arc lémanique* (1.1%) et *Alpes* (1.0%) présentent des contributions au PIB relativement similaires. L'importance économique relative est à peu près deux fois moins élevée dans les régions *Campagne* (0.4%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (0.5%) et *Jura* (0.4%).

Illustration 104: contributions régionales au PIB des activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

7.3.3 Chiffre d'affaires, valeur ajoutée brute et emploi générés par le tourisme dans les activités récréatives, culturelles et sportives

Après l'analyse des activités récréatives, culturelles et sportives et des manifestations du point de *vue de la demande*, l'étude se penche à présent du *côté de l'offre*.

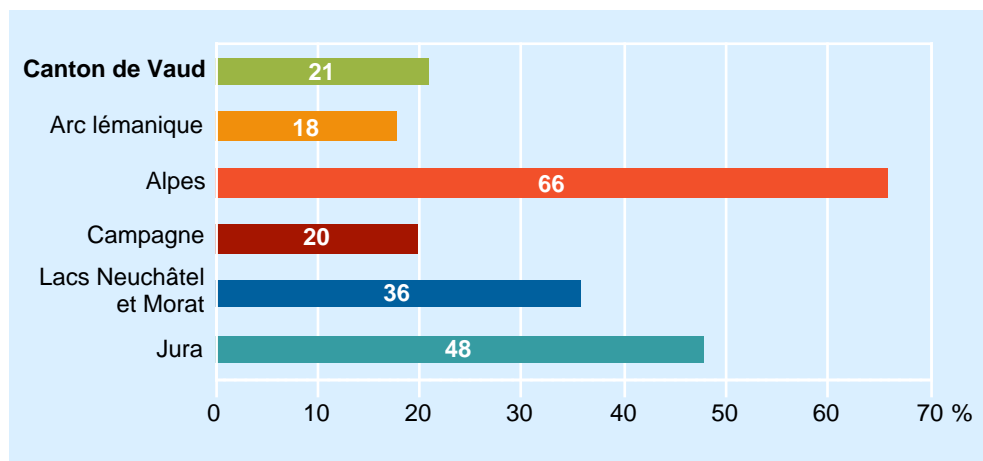
Comme vu précédemment, une partie du chiffre d'affaires réalisé dans le secteur élargi activités récréatives, culturelles et sportives est générée par les hôtes (part touristique directe, illustration 67, partie 6). La valeur des *parts touristiques directes* dans les régions dépend, d'une part de l'activité touristique de la région considérée, d'autre part de la composition régionale de ce secteur qui se veut très hétérogène.¹² En général, l'analyse sous l'angle de l'offre confirme ce que mettait déjà en avant le chapitre 7.3 à savoir que la contribution des hôtes au chiffre d'affaires «sport et culture» des régions *Alpes*, *Lacs Neuchâtel et Morat* et *Jura* est plus élevée que celle des régions *Arc lémanique* et *Campagne*.

- Dans le *canton de Vaud*, la part touristique atteint 21% dans le secteur économique élargi des *activités récréatives, culturelles et sportives*.
- Dans l'*Arc lémanique*, cette part touristique directe (18%) est légèrement inférieure à celle du canton.
- *Les Alpes* présentent, quant à elles, la part touristique de loin la plus élevée (66%).
- Le secteur «sport et culture» affiche dans la région *Campagne* une part touristique directe de 20% comparable à la moyenne cantonale.

¹² Des activités économiques importantes pour le tourisme, comme les musées par exemple, et d'autres sans grande incidence touristique comme la production de films et de vidéos, sont représentées de façon très disparate selon les régions. Comme certaines activités économiques importantes sont également prises en compte dans cette partie, contrairement à la partie 6 qui s'appuie strictement sur la classification NOGA 92, il se peut que certains écarts se manifestent entre les parts touristiques établies ici et celles identifiées dans la partie 6.

- Avec 36%, la part touristique directe est supérieure à la moyenne cantonale dans la *région Lacs Neuchâtel et Morat*.
- Finalement, avec une part touristique directe de 48%, près de la moitié des activités récréatives, culturelles et sportives du *Jura* est liée au tourisme.

Illustration 105: contribution directe du tourisme au chiffre d'affaires «sport et culture», canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)

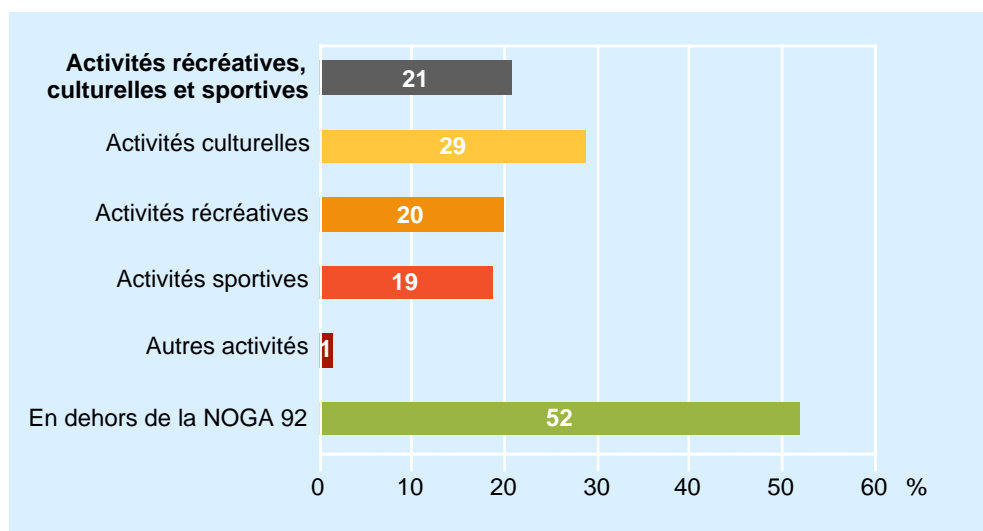


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

L'illustration 106 présente *les parts touristiques par catégorie*.

- Les *parts touristiques les plus élevées* concernent les activités en dehors de la NOGA (52%) et les activités culturelles (29%). Les parts touristiques enregistrées dans les activités récréatives (20%) et sportives (19%) montrent des résultats relativement similaires. Quant aux «autres activités» (1%), celles-ci sont quasi insignifiantes du point de vue touristique.

Illustration 106: parts touristiques directes par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud, 2002 (en %)

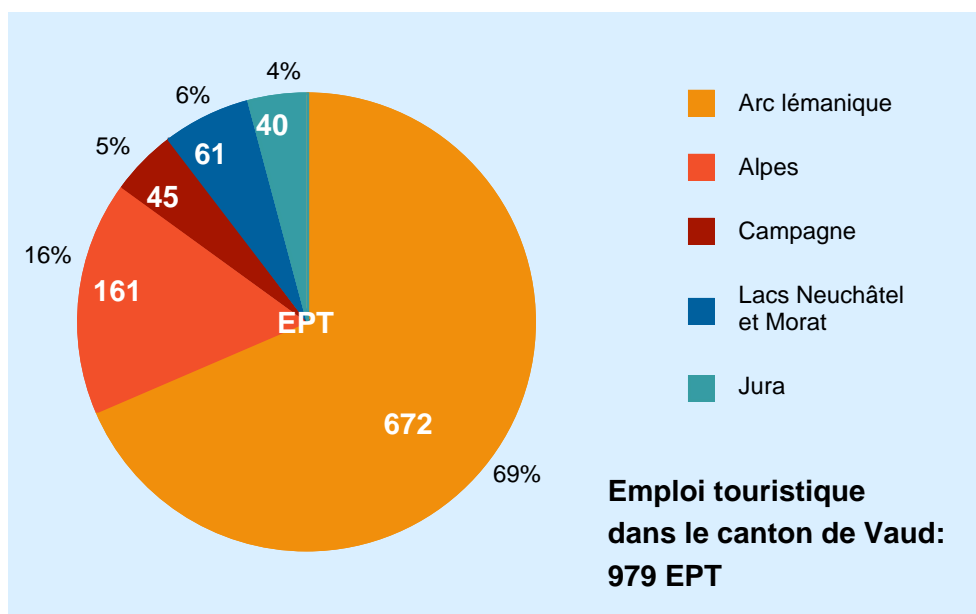


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

L'illustration 107 présente *l'emploi généré directement par le tourisme* dans le secteur élargi activités récréatives, culturelles et sportives.

- Au *niveau cantonal*, 979 employés (EPT) travaillent directement pour le compte du tourisme dans ce secteur.
- Sans surprise, la part de l'*Arc lémanique* (69%) est à nouveau la plus élevée du canton, avec 672 employés (EPT). Cependant, cette part est sensiblement inférieure à celle de l'emploi total (88%), ce qui s'explique par une part touristique (18%) comparativement plus faible que celles des *autres régions vaudoises*.
- Les *Alpes* détiennent une part de 16%, soit 161 employés (EPT). Du fait de l'importance comparativement élevée du tourisme, cette part est plus de deux fois plus grande que la contribution des *Alpes* (6%) à l'ensemble de l'emploi dans les activités «sport et culture» du canton.
- Dans les *autres régions*, l'emploi (EPT) généré par le tourisme est nettement plus faible. Dans la région *Campagne* (5%), 45 EPT renvoient directement au tourisme. Dans les régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (6%) et *Jura* (4%), cette valeur atteint respectivement 61 EPT et 40 EPT.

Illustration 107: emploi touristique (EPT) pour les activités récréatives, culturelles et sportives du canton de Vaud, 2002



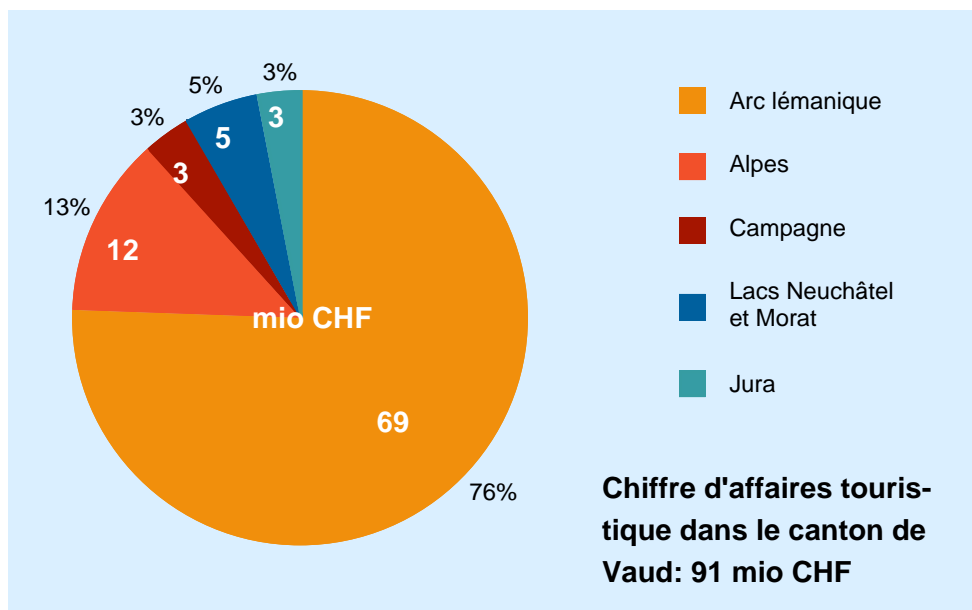
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

L'emploi généré directement par le tourisme dans le *canton de Vaud* pour les activités récréatives, culturelles et sportives (979 EPT) correspond à un *chiffre d'affaires* d'environ 91 mio CHF (illustration 108). La répartition du *chiffre d'affaires* touristique par région offre une image similaire à celle de l'emploi (EPT).

- Un *chiffre d'affaires touristique direct* de 69 mio CHF est attribué à l'*Arc lémanique* (76%). 12 mio CHF supplémentaires reviennent aux *Alpes* (13%). Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (5%), le *chiffre d'affaires* touristique atteint environ 5 mio CHF. Les deux régions *Campagne* et *Jura* représentent chacune 3%, soit environ 3 mio CHF.

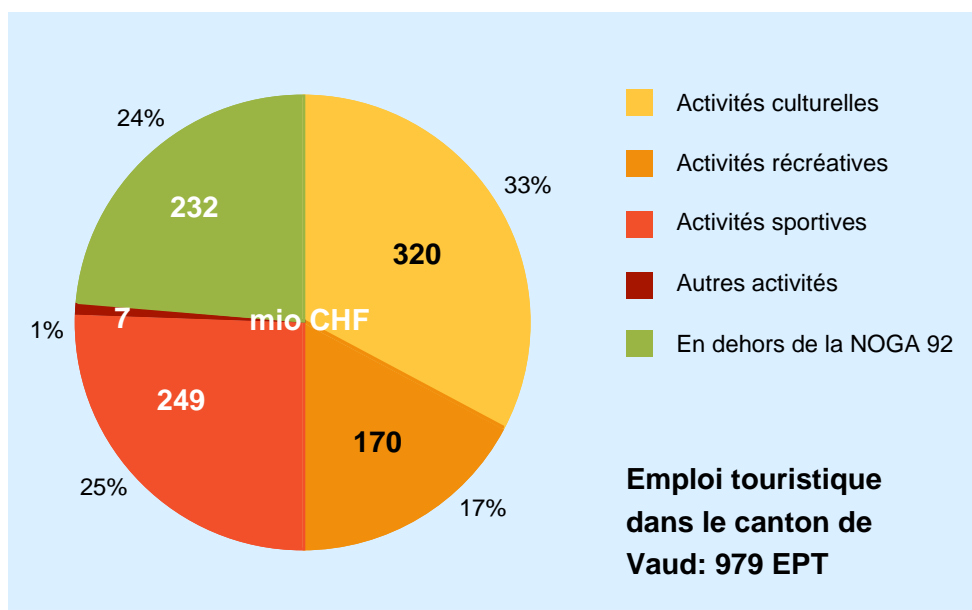
Illustration 108: chiffre d'affaires touristique pour les activités récréatives, culturelles et sportives du canton de Vaud, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 109: emploi touristique (EPT) par catégorie d'activités récréatives, culturelles ou sportives, canton de Vaud, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

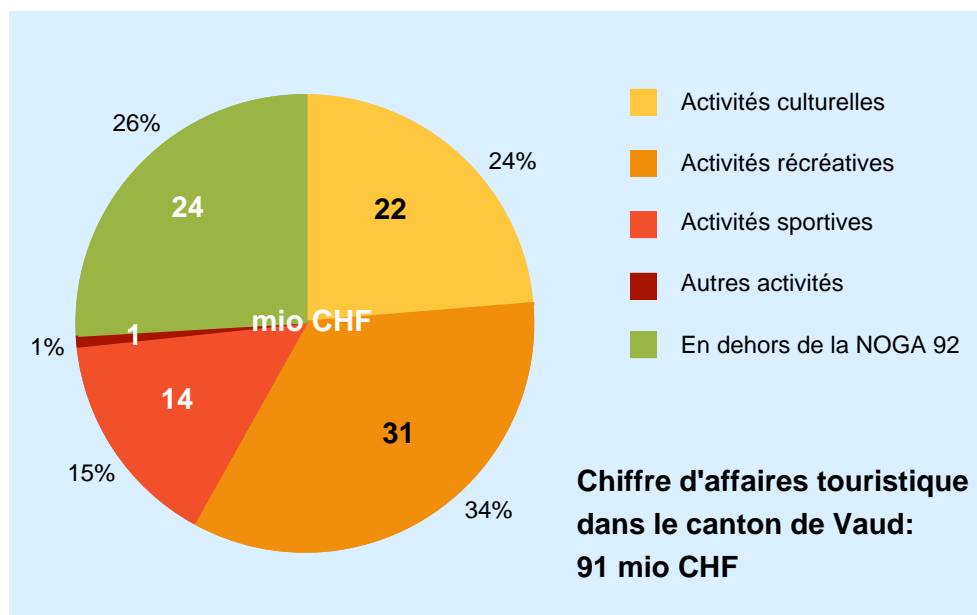
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

L'emploi (EPT) et le chiffre d'affaires du secteur économique élargi activités récréatives, culturelles et sportives répartis par activité sont présentés dans les illustrations 109 et 110.

- Du point de vue touristique, les activités culturelles représentent les activités qui génèrent le plus d'emploi (33% ou 320 EPT). Les activités sportives (25%) et les activités en dehors de la NOGA 92 (24%) enregistrent respectivement

EPT et 232 EPT. Viennent ensuite les activités récréatives (17%) avec un total de 170 EPT imputables directement au tourisme. Finalement, 7 EPT renvoient aux autres activités (1%).

Illustration 110: chiffre d'affaires touristique par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives, canton de Vaud, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Le tourisme génère pour les *activités culturelles* (24%) un chiffre d'affaires de 22 mio CHF. Pour les *activités récréatives*, la part du chiffre d'affaires relative (34%) et absolue (31 mio CHF) est sensiblement plus élevée. Les *activités sportives* (15%) génèrent un chiffre d'affaires touristique de 14 mio CHF. Les *activités en dehors de la NOGA 92* (26%) enregistrent quant à elles un chiffre d'affaires touristique de 24 mio CHF.

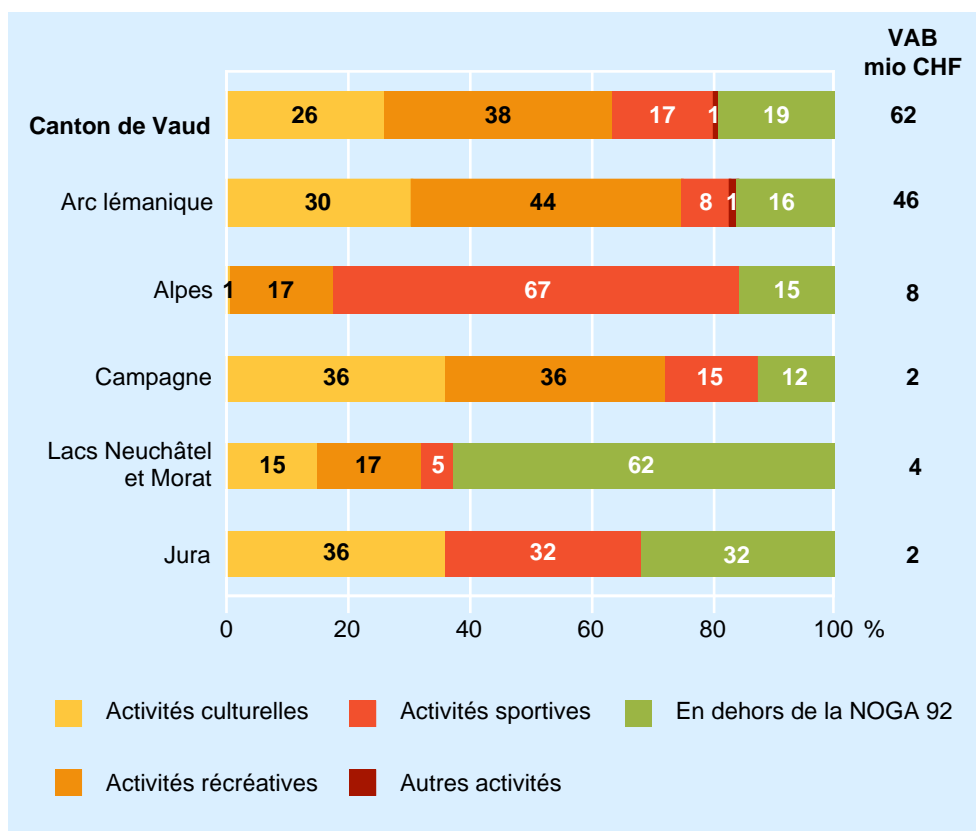
L'illustration 111 présente la *valeur ajoutée touristique brute générée directement* par le tourisme dans le secteur «sport et culture». Comme pour la demande touristique (chapitre 7.5), les résultats montrent que les activités culturelles sont, de manière générale, plus importantes que les activités sportives dans toutes les régions du *canton de Vaud* à l'exception des *Alpes*.

- *Au niveau cantonal*, une valeur ajoutée d'environ 62 mio CHF peut être directement attribuée au tourisme. Environ 38% renvoient aux activités récréatives, 26% aux activités culturelles et 17% aux activités sportives. Finalement, l'étude estime à 19% la valeur ajoutée brute touristique attribuable aux activités classées en dehors de la NOGA 92.
- Les 46 mio CHF de valeur ajoutée brute touristique produite dans l'*Arc lémanique* renvoient principalement aux activités récréatives (44%) et culturelles (30%). Par rapport au canton, la part relative aux activités sportives (8%) est nettement plus faible. Les activités répertoriées en dehors de la NOGA 92 représentent environ 16%.
- Dans *les Alpes*, 67% de la valeur ajoutée brute touristique, équivalente à 8 mio CHF, peut être attribuée aux activités sportives. Le poids économique des

activités récréatives (17%) et des activités en dehors de la NOGA 92 (15%) est comparativement moins lourd. Les activités culturelles (1%) sont quant à elles quasi insignifiantes du point de vue de l'économie touristique.

- Dans la *région Campagne*, les activités culturelles (36%) et récréatives (36%) représentent près de trois quarts de la valeur ajoutée brute touristique de 2 mio CHF. Le poids des activités sportives (15%) et des activités classées en dehors de la NOGA 92 (12%) est par conséquent plus «léger».
- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, les activités «en dehors de la NOGA 92» (62%) jouent un rôle particulièrement important pour la région avec une valeur ajoutée brute touristique de 4 mio CHF. En conséquence, la part des activités culturelles (15%), récréatives (17%) et sportives (5%) reste relativement peu élevée.

Illustration 111: valeur ajoutée brute touristique par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives, canton de Vaud, 2002 (en %)



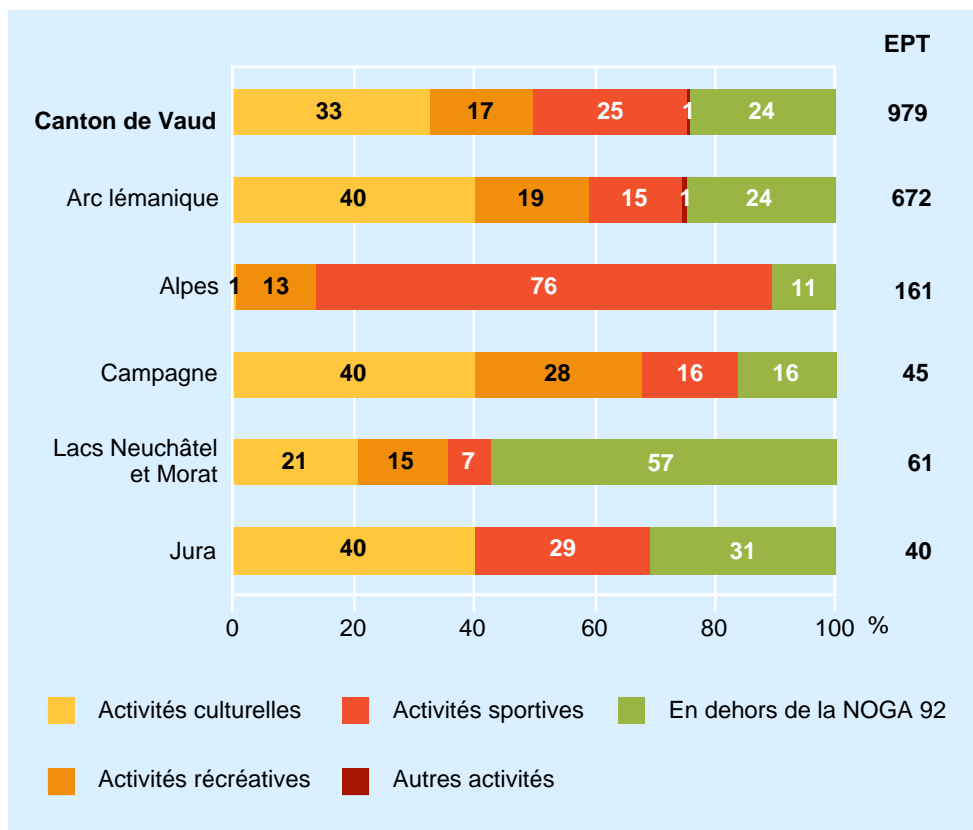
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Dans *le Jura*, la valeur ajoutée brute touristique chiffrée à 2 mio CHF se répartit à peu près équitablement entre les activités culturelles (36%), sportives (32%) et «en dehors de la NOGA 92» (32%).

L'illustration 112 présente l'*emploi touristique* lié au secteur «sport et culture» réparti par activité et par région en EPT. De manière générale, l'emploi est une nouvelle fois plus élevé en terme de part dans les catégories présentant un chiffre d'affaires par EPT comparativement faible.

Illustration 112: emploi touristique (EPT) par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives pour le canton de Vaud et pour ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.